



Pas de délocalisation RH en Pologne !

Réunion extraordinaire du comité d'établissement de Grenoble du 09 février 2011

Transformation RH : RH Opérations en Europe : information et consultation du comité d'établissement sur le projet visant à organiser un Centre Régional Interne de Service pour les activités administratives RH.

Unanimement, les Elu(e)s du Comité d'Etablissement Schneider Electric de Grenoble n'ont pas été en mesure de donner un avis sur le projet de délocalisation des postes Administratifs RH à VARSOVIE, prévue dès juin 2011.

Voici la déclaration des élu(e)s à la réunion du CE :

- **Compte-tenu de l'importance du projet et de ses impacts sur les conditions de travail des salariés-es concernés-es, il est nécessaire d'attendre l'avis des CHSCT pour permettre au Comité d'établissement de se prononcer. Nous sommes donc dans l'attente des réunions des CHSCT et des conclusions de leurs travaux.**
- **Nous constatons l'absence d'une étude détaillée, financière et opérationnelle, des scénarios évoqués au cours du CCE de novembre 2010. Une analyse comparative nous semble indispensable pour être à même de donner un avis.**
- **L'insuffisance d'explications sur les mesures d'accompagnement et de formation des 35 collaborateurs-trices concernées par ce projet, nous empêche également de donner un avis.**

Pour toutes ces raisons les élus du comité d'établissement de Grenoble refusent la consultation de ce jour, et quitteront la séance à l'issue de cette déclaration.